

Envoyé par mail

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Bourgmestres, les Présidents des CPAS,
les Présidents de la Faïtière IRIS, des Associations
hospitalières, de VIVAQUA, de BRUTELE, de la Société
coopérative intercommunale de crémation, de Brulabo,
l'Administrateur général de la COCOF, le Fonctionnaire
dirigeant de la COCOM, le Directeur général de Bruxelles-
Propreté, des Cuisines bruxelloises, des Maisons de
quartier, du Mont-de-Piété, de la Présidence de
WoluFacilities

Bruxelles, le 9 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Concerne : dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 22 mai 2023

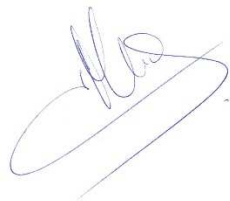
Une journée d'actions sera organisée en date du 22 mai 2023 sur le thème de la défense des libertés syndicales et de la lutte contre le dumping social.

Il me revient de vous informer que la CGSP-ALR Bruxelles s'inscrit pleinement dans ce mouvement et dans les actions syndicales qui en découleront, tant au niveau du secteur public que pour soutenir les travailleurs qui font quotidiennement face au dumping social dans toute la Belgique.

La journée du 22 mai 2023 sera donc considérée comme une journée de grève pour les travailleurs qui s'absenteront du travail pour participer à la manifestation qui aura lieu ce jour-là.

Seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler le 21 mai au soir, dès 19h, ou dont le travail se termine dans la nuit du 22 au 23 mai.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération.



Maxime NYS,
Secrétaire régional adjoint

ALR – LRB – BRU

Bd Emile Jacqmain 20, 1000 Bruxelles
Emile Jacqmainlaan 20, 1000 Brussel